

Le mardi 12 mars 2019, à 9h30, les membres du comité syndical se sont réunis sur première convocation, au siège du SMC et ont pris les dispositions suivantes :

COMPETENCE GENERALE

1. Accueil des nouveaux délégués :

Pour la communauté de communes Val de Gâtine : titulaire M. CELERAU Florent

2. Approbation du compte rendu du comité du 18 décembre 2018

3. Confirmation du nombre de vice-présidents

Le comité syndical confirme le nombre de vice-présidents à 10.

4. Election d'un vice président

Le comité syndical élit M. CELERAU en tant que 7^{ème} vice-président.

5. Compte rendu des délégations au Président et au bureau

Compte rendu des délégations au Président en vertu de la délibération n°8 – 27.05.2014. C30 du 27 mai 2014 et de la délibération complémentaire n°5 – 18.11.2014 C69 du 18 novembre 2014

Nature de l'acte (contrat, marché etc.)	Objet	Tiers cocontractant	Durée de l'engagement	Montant (éventuel)
contrat	Collecte DASRI	Mathilde HERBLOT 79270 ST SYMPHORIEN	1 an	Tarif CDPS
Virement de crédit	Modification budgétaire		c/022 c/6718	- 9423,00 € 9423,00 €

Compte rendu des délégations au bureau en vertu de la délibération n° 9.27.05.2014 C31 du 27 mai 2014

Nature de l'acte (contrat, marché etc.)	objet	Tiers cocontractant	Durée de l'engagement	Montant (éventuel)
Avenant	Marché des EPI	Entreprise MARTIN HEULIN	Sans modification	Sans modification
Marché	Fourniture de composteurs et bio seaux	QUADRIA	2 ans	63 300,00 €

6. Modification des délégués au SMITED

Le comité syndical vote les modifications suivantes :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
BILLEROT Régis	PERRIN Gérard
CATHELINÉAU Eric	BALOGÉ Claude
GARAULT Jean-Pierre	BONNIFAIT Marlène
MATHIS Philippe	GIRARD Michel
BARREAUULT Jean-Louis	CELERAU Florent
JOLLET Didier	ALLARD Fabrice
RENAULT Jean-Michel	GELIN Michel
DUPUIS Christian	VIVIER Sylvie
AUZANNET Suzette	SAINTON Jean Paul

7. Election des délégués à la CAO

M. CELERAU est élu délégué à la CAO en lieu et place de M. RONGEON.

8. Election d'un délégué à l'entente rivières avec le Mellois

Christian RIDOUARD est élu.

9. Projet d'extension de la gendarmerie

Le comité syndical valide le projet avec 8 logements.

10. Affectation des véhicules de service

Attribution d'un véhicule de service pour un an

- au Directeur,
- au responsable bâtiments,
- à l'agent d'astreinte de l'atelier de maintenance

11. Participation aux consultations du Centre de Gestion : Prévoyance et RGPD

Le comité syndical accepte de participer à la consultation du CDG79.

12. Participations des collectivités – modification suite arrêt voirie

Les participations des collectivités sont modifiées : pas de participation pour la voirie.

13. Budget principal : décision modificative n°1

Le conseil syndical adopte les modifications suivantes :

Fonctionnement : -24 950,00 €, Investissement : 110 000,00 €

14. Avenant au marché des bacs de collecte (Plastic Omnium)

Le comité syndical accepte l'avenant : la nouvelle dénomination de l'attributaire du marché est SULO France.

COMPETENCE RIVIERES

15. Convention avec le SYRLA

Le comité syndical adopte la convention pour l'année 2019.

COMPETENCE DECHETS

16. Décision modificative n°1

Le conseil syndical adopte les modifications suivantes :

Fonctionnement : +21 000,00 €, Investissement : 0,00 €

17. Attribution du marché de fourniture « pelle industrielle et mini pelle »

Le marché est attribué à l'entreprise M3, pour un montant de 314 000,00 €.

18. Appel à projet CITEO

Le comité syndical accepte le projet d'extensions de consignes de tri.

Signature de la convention ECO DDS

Le comité syndical accepte la convention.

QUESTIONS DIVERSES